

Ecole Numérique aujourd'hui et demain – Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation – 7 mai 2015

Edito de la ministre

- Permettre aux élèves de **mieux apprendre**, de développer de **nouvelles compétences**, de stimuler leur intérêt et leur créativité
- **Réduction des inégalités** scolaires, culturelles et sociales, lutte contre le décrochage et la démotivation, l'adaptation de l'enseignement à la diversité et aux besoins de chaque élève

Les principales attentes issues de la concertation

- **Nécessité première de former le jeune citoyen** : développer un **esprit critique**, distancié et responsable, pour devenir des **citoyens libres et autonomes** dans l'accès à l'information et au savoir, capables d'initiative et de collaboration avec les autres, s'exprimer, échanger sur les réseaux tout en connaissant et en respectant un certain nombre de droits et de devoir... compétences essentielles à développer dès le plus jeune âge étant mis en situation de consulter, produire et publier eux-mêmes avec les outils numériques. Forte attente vis-à-vis de l'Ecole pour accompagner les élèves dans leurs pratiques numériques, pour avoir un **« usage autonome, conscient et responsable »**.
- **Développer de nouvelles compétences** : *« le code est omniprésent et il est crucial que les élèves puissent décrypter, comprendre le monde numérique dans lequel ils seront amenés à agir »*. La concertation suggère **d'intégrer ces éléments de connaissances informatiques**, de compréhension des algorithmes et de culture numérique de manière **progressive dans les nouveaux programmes** du primaire et du collège ; de faire évoluer les modes d'évaluation et les examens pour qu'ils intègrent ces compétences (*« anormalement absente des examens scolaires alors que l'interaction écrit-oral joue un rôle de plus en plus central dans nos vies professionnelles »*.)
- **Impact attendu du numérique sur la pédagogie et les apprentissages** : identifié comme un levier pour mettre en place des **pédagogies actives**, mettre les élèves en situation de créer et produire, enrichir, et rendre les cours plus stimulants, **personnaliser** les apprentissages et faire face à l'hétérogénéité des élèves. **Adapter les contenus** des cours en fonction des besoins de leurs élèves ; moyen **de créer des liens** entre les membres de la communauté éducative, **d'aider les parents** à suivre et accompagner le travail de leurs enfants. Les élèves paraissent **plus « concentrés et impliqués dans les apprentissages »** quand les activités proposées s'appuient sur le numérique. Consensus sur la nécessité de **repenser l'aménagement des classes et des espaces scolaires** pour faciliter l'organisation et le changement des pratiques pédagogiques, ainsi que favoriser un **usage individuel/collectif** des équipements mobiles.
- **Moyen d'accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers** : le numérique permet de **différencier** et **d'adapter** les supports et les situations d'apprentissage aux situations particulières de certains élèves. Les outils numériques facilitent leur **scolarisation en classe ordinaire** et assurent la **continuité** et le lien social nécessaires avec leur classe de référence (dispositif de **visioconférence**).
- **Moyen de réduire les fractures sociales et aide à la lutte contre le décrochage scolaire ?** L'acquisition d'une **« culture numérique »** et les **contenus d'enseignement** sont aussi importants que les équipements. L'Ecole a un rôle dans le **« raccrochage »** des élèves en manque de repères, de

culture et surtout d'autonomie par rapport à l'usage de ces outils. « *Nos élèves sont équipés techniquement, notre défi c'est de les équiper intellectuellement* ».

- **Assurer la continuité des apprentissages en classe et hors la classe** : les élèves ne semblent pas s'enthousiasmer à cette idée de porter l'École au-delà des murs de la classe, craignant une réduction de leur autonomie. Les élèves, familles et enseignants souhaiteraient pouvoir « **disposer de salles en libre accès avec des équipements et des ressources numériques, ouvertes à tous en dehors des cours** ». La concertation suggère d'organiser une **offre nationale de classes virtuelles** permettant de renforcer l'offre de **matières optionnelles**, et mettre à disposition des ressources numériques pour les activités périscolaires.
- **Demande de formation et d'accompagnement** : assurer un accompagnement de proximité, indispensable à la réussite de tous les projets
- **Partage et accès aux ressources numériques** : accès simplifié à de nombreuses ressources, contenus et services, à destination des élèves et des membres de la communauté éducative ; création d'un « portail de présentation des ressources disponibles » + question de la gratuité. Les **manuels scolaires** révèlent un **clivage** entre élèves qui souhaitent qu'ils soient tous numériques et les adultes qui restent attachés la version traditionnelle
- **Très fortes attentes sur les équipements et les infrastructures** : accès permanent au **très haut débit** et à des **équipements individuels mobiles** pour travailler. **L'idée d'utiliser son propre équipement progresse** même si des questions d'équité sont bien sûr pointées et que les familles restent attachées à la notion de gratuité scolaire. Une condition incontournable pour les enseignants est de disposer des **équipements nécessaires et fiables** pour préparer leurs cours dans de bonnes conditions.

Le service public du numérique éducatif évolue

- Mis en place par la loi d'orientation de 2013, sa mission est **d'organiser et stimuler une offre de contenus et de services numériques** de qualité à destination de l'ensemble de la communauté éducative. La **DNE (direction du numérique pour l'éducation- créée en mars 2014)** pilote la mise en place et le déploiement de ces nouvelles dispositions.
- **D'Col** (Service du Cned) : service **d'accompagnement** pédagogique **personnalisé** adapté aux élèves rencontrant des difficultés (priorité aux REP+). Fondé sur des ressources numériques éducatives en français, maths et anglais, il permet de compléter et d'enrichir les modalités de l'accompagnement éducatif.
- **Eduthèque** : portail qui permet aux enseignants d'accéder gratuitement à des ressources de qualité (images, vidéos, notices, fichiers...)
- **Les fondamentaux** (réseau Canopé) : la plateforme propose une **série de petits films d'animation** qui permettent d'aborder de manière ludique les notions étudiées à l'école primaire.
- **Mon stage en ligne** (Onisep-DNE) organise et facilite les relations entre les jeunes en recherche de stages, les professeurs en charge des formations et les entreprises susceptibles de les accueillir.
- **M@gistère** : dispositif de formation continue
- **English for schools** (Cned) : service de ressources numériques pour les enfants de 8 à 11 ans, accessible en ligne, qui facilite l'apprentissage et l'enseignement de l'anglais en classe et à la maison.